



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PP/2024/237

## URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial ~~qu'il est saisi~~ - que le fonctionnaire délégué est saisi ~~- que le Gouvernement est saisi~~ - d'une demande de :

~~Permis d'urbanisme - permis d'urbanisme de constructions groupées - permis d'urbanisation - modification d'un permis d'urbanisation - certificat d'urbanisme n°2.~~

La demandeuse est l'**Administration communale de la Ville de Seraing** siégeant **place Communale 8 à 4100 SERAING**.

Le terrain concerné est situé à **rue Miville 36 à 4101 SERAING (JEMEPPE)** et cadastré **9e division section B n° 720 K, 0/720 L, 0/719 B, 0/720 M**

Le projet vise à "**restaurer et réaffecter le château Antoine en espace de bureaux et mairie de quartier**" et présente les caractéristiques suivantes :

La demande implique une ou plusieurs dérogations au plan de secteur: le bien se situe en zone de parc. (application des articles D.IV.6 et D.IV.40 du CoDT).

La demande est visée à l'article R.IV.40-1, §1er, 6° (Monument et site classé le 07 décembre 1979).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. §1er ,6° - ~~D.VIII.13~~ - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Stéphane WERRES (04/330.86.09)**.

**L'enquête publique est ouverte le 2 septembre 2024 et clôturée le 17 septembre 2024.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete.urbanisme@seraing.be](mailto:enquete.urbanisme@seraing.be)

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le **17 septembre 2024**, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
(délégation du 1<sup>er</sup> décembre 2023)  
(CDLD art. L1132-5)

Stéphane WERRES  
Technicien

Pr LA BOURGMESTRE,  
(délégation du 24 mars 2023 -  
CDLD art. L 1132-4)

M<sup>me</sup> GELDOF  
CINQUIÈME ÉCHEVIN